



RÖFIX 837

Ravoirage allégé et recouvrable CT-C7-F2

Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Domaines d'application:

Comme enduit d'égalisation recouvrable ou bien comme chape légère thermo isolante RÖFIX 837 peut être recouvert directement avec des revêtements céramiques, soit à l'intérieur soit à l'extérieur. En cas d'emploi à l'extérieur il faut préalablement discuter la situation avec un consultant technique RÖFIX.

Comme enduit d'égalisation recouvrable ou bien comme chape légère thermo isolante RÖFIX 837 peut être recouvert directement avec des revêtements céramiques, soit à l'intérieur soit à l'extérieur. En cas d'emploi à l'extérieur il faut préalablement discuter la situation avec un consultant technique RÖFIX.

Propriétés:

- mise en circulation rapide
- Calorifuge
- il améliore l'isolation acoustique anti-piétinement
- Chantier propre
- rivestible directement

Mise en œuvre:



Données techniques	
SAP-Art. Nr.:	2000569476
NAV-Art. Nr.:	143396
Type d'emballage	
Unités par emballage	50 unité/pal
Quantité par unité	40 l/unité
Granulométrie	0 - 3 mm
Rendement au litre	env. 40 l/unité
Consommation	env. 10 l/m ² /cm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont des valeurs indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Quantité d'eau nécessaire	env. 15 l/unité
Épaisseur de couche	≥ 3 - max. 30 cm
Masse volumique à sec	env. 800 kg/m ³
Diffusion de la vapeur d'eau μ	env. 20
Conductivité thermique λ 10,dry (EN 1745:2002)	0,27 W/mK (valeur tabulée) pour P=50%
Conductivité thermique λ 10,dry (EN 1745:2002)	0,3 W/mK (valeur tabulée) pour P=90%
Capacité thermique spéciale	env. 1 J/kg K
Résistance à la compression (28 jours)	≥ 7 MPa
Résistance à la flexion	≥ 2 MPa
Praticable	env. 28 j
Possibilités d'entrer	env. 36 h



RÖFIX 837

Ravoirage allégé et recouvrable CT-C7-F2

Données techniques	
SAP-Art. Nr.:	2000569476
Prête pour un revêtement perméable à la vapeur d'eau	< 2,5 %
Température du support	> 5 - < 30 °C
Comportement au feu	A2 (EN13501-1)

Base du matériau:	<ul style="list-style-type: none">• Liant spécial• Agrégats légers (organiques)• Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre
Conditions de mise en œuvre:	Lors des phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C. Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie).
Prétraitement du support:	Le support doit être normé, sec, aussi bien que sans poussière et salissures. Les restes de mortier et les morceaux de béton détachés doivent être enlevés complètement.
Préparation:	Mélanger le produit avec la quantité d'eau claire préétablie avec des machines appropriées (ici on conseille l'utilisation d'un malaxeur à haute fréquence) jusqu'à obtenir une pâte pompable homogène et sans grumeaux.
Mise en œuvre:	La ravoilage allégé de compensation doit être tirée à la règle à la hauteur prévue.
Avertissements:	Protéger des courants d'air et du soleil pendant les premières 48 heures. L'insertion d'un réseau électrosoudé peut réduire la formation de fissures. Avant de poser le revêtement il faut appliquer un primaire (par ex. RÖFIX AP 300) ou un imperméabilisant (par ex. RÖFIX AS 341 ou AS 345). Températures basses, grande humidité de l'air et épaisseur supérieure augmentent le délai de séchage. Si l'applicateur décide d'ajouter n'importe quel type d'additif il doit s'en prendre la responsabilité.
Avertissement relatif aux dangers:	Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.
Consigne de mise en œuvre:	Il faut faire attention à compacter légèrement la couche isolante avant de tirer à la règle.
Stockage:	Conserver au sec et sur des palettes en bois. Peut être conservé pendant au moins 6 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative.
Remarques générales:	Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit correspond bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.